

Études pour collectivités

Correction acoustique, isolement

Application

• Amélioration de la qualité acoustique de :

- > cantines,
- > salles de classes,
- > salles de motricité,
- > pôles petite enfance,
- > salles de sport et polyvalentes,
- > salles des fêtes,
- > bureaux,
- > salles de réunion.

• Public : mairies, collectivités locales.

Avantages

• Garantie d'un ouvrage conforme, et de l'optimisation financière et technique des solutions.

AD Ingénierie possède pour cela :

- > du matériel de mesures et des logiciels reconnus de simulations : Acoubat, Rayplus.
- > l'entière connaissance des législations et des normes,
- > la maîtrise des techniques courantes et non courantes du bâtiment, des exigences fonctionnelles,
- > la connaissance des exigences métiers.



◆ DONNÉES D'ENTRÉE

Photos, plans, schémas, avec types de matériaux utilisés, vigilance fonctionnelle.

◆ DESCRIPTIF PRESTATION

- Analyse du besoin.
- Définition des objectifs par rapport aux normes et législations en vigueur en terme de confort acoustique.
- Mesures sur site, temps de réverbération, isolement, dimensions.
- Étude calcul.
- Contrôle, et si besoin, conseil sur le choix ou le traitement des équipements.

◆ DOCUMENTS REMIS

- Rapport d'étude, cahier des charges.
- Dossier de consultation des entreprises de travaux.
- Réunion de présentation des résultats, avec exemple de réalisations similaires.